

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET : DANSE

Compétences attendues de niveau 2	Principes d'élaboration de l'épreuve
Composer et présenter une chorégraphie collective en choisissant des procédés de composition et des formes corporelles variées et originales en relation avec le projet expressif. Apprécier les prestations de façon argumentée à partir de quelques indicateurs simples.	Un groupe de 2 à 5 élèves élabore une chorégraphie collective d'une durée de 1 à 2 minutes et la présente deux fois dans un espace scénique défini. Un public d'élèves apprécie les prestations. La seconde présentation prend en compte les observations des spectateurs. Un lien pourra être réalisé avec l'enseignement d'histoire des arts.

Points	Éléments à évaluer Indicateurs de compétence	0	Degrés d'acquisition du niveau 2 de compétence	20
8	Qualité de la prestation (projet collectif et expressif)	Chorégraphie simple sans propos Utilisation des procédés de composition très limitée. Dimension collective réduite (absence d'unité dans la prestation, pauvreté des relations...) 0 - 4	Chorégraphie construite au service du thème Les procédés de composition sont variés et exploités (utilisation de 2 des 3 dimensions de l'espace). Les moments d'unisson sont maîtrisés, d'autres relations sont explorées. 4,5 - 6	Chorégraphie expressive, riche et originale L'espace est habité dans toutes ses dimensions. La diversité des relations entre danseurs renforce l'expression du thème. 6,5 - 8
8	Qualité de l'interprétation (projet individuel, émotionnel)	Le danseur récite sa danse Les gestes manquent de précision et de contrôle. Présence discontinue, esquive du regard. 0 - 4	Le danseur vit sa danse L'engagement corporel investit les variables liées à l'énergie, l'espace et le temps. L'engagement est constant, le danseur est appliqué. 4,5 - 6	Le danseur communique La pertinence de l'engagement corporel est au service du propos. (parti pris assumé). L'implication est totale. 6,5 - 8
4	Efficacité dans le rôle de spectateur	Le jugement est partiel Le jugement est imprécis. L'argumentaire est partiel et proche d'un jugement de valeur. 0 - 1,5	Le jugement est argumenté Le jugement s'effectue sur les points essentiels de la prestation. L'argumentaire permet une amélioration de la deuxième prestation. 2 - 3	Le jugement est pertinent Le jugement identifie des indicateurs différenciés et variés. L'argumentaire sert l'efficacité des prestations. 3,5 - 4

Exemples d'items du socle commun liés à cette activité	Exemples d'indicateurs permettant de renseigner ces items
Compétence 1 : Adapter sa prise de parole à la situation de communication	L'élève communique de manière adaptée lors des temps de création et de jugement.
Compétence 5 : Être sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique Compétence 6 : Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences	L'élève respecte et apprécie toute prestation.
Compétence 7 : S'engager dans un projet collectif, assumer des rôles	L'élève s'implique au sein du groupe dans les trois rôles.